



« DES JEUNES DES ACTEURS »

**ESPACE DE PAROLES, DE DIALOGUES, D'ÉCHANGES DE
PRATIQUES**

ENTRE JEUNES, ELUS ET PROFESSIONNELS.

NIORT, LE 30 NOVEMBRE 2013

1 INTRODUCTION

2 QUATRE **RENCONTRES FLASH** (12 MINUTES) ENTRE QUATRE PROJETS
ET QUATRE GROUPES DE PARTICIPANTS

3 UNE **CONFÉRENCE POPULAIRE** EN QUATRE TEMPS

- a) QUESTIONS SUR LA QUESTION.
- b) CAS DE BLOCAGES
- b) ATELIER CITOYEN JEUX DE RÔLE INCLUANT LE PUBLIC
- c) ENGAGEMENT FACE A CE BLOCAGE, SI J'ÉTAIS CITOYEN ? SI J'ÉTAIS MAIRE ?

I N T R O D U C T I O N .

François CHAINE, Président du CRAJEP, accueille les participants et rappelle qu'être acteur, c'est être un maillon essentiel de la société. Être acteur c'est être actif, être acteur c'est participer, s'investir, s'impliquer...

Il souhaite attirer l'attention des participants sur la question de l'engagement des jeunes. Dans une société rongée par la défiance et menacée par la tentation du repli sur soi, les aspirations

d'engagement des jeunes doivent être entendues et réalisées. Il s'agit là d'un enjeu sociétal majeur, qui dépasse la question du service civique et du volontariat de l'animation.

L'Éducation Populaire est une troisième voie entre le « *tout État* » et le « *tout entreprise privée* ». jalonnée d'expériences réussies d'éducation à l'autonomie et à la responsabilité, de processus d'apprentissage des règles de vie en groupe, des fonctionnements collectifs harmonieux, respectueux, ne retirant pas leur rôle aux parents et aux enseignants, mais ajoutant des occasions pour les jeunes de croiser des adultes engagés, passionnés de démocratie et de justice. C'est ce que d'aucuns appellent la « *coéducation* ».

Quatre leviers sont à privilégier :

- reconnaître et valoriser l'utilité sociale de l'éducation populaire ;
- développer des dynamiques de coopération ;
- positionner l'éducation populaire dans le champ des politiques publiques ;
- valoriser et accompagner les acteurs.

R E N C O N T R E S F L A S H

Quatre structures ont témoigné, en 12 minutes et devant quatre groupes, d'actions exemplaires qu'elles mènent sur le terrain :

ROMAIN BRUET, MEDIAPTE,

PROGRAMME JEUNESSE EN ACTION :

« JEUNES EN EUROPE, QUELS REVES, QUELLES PERSPECTIVES ? »

Les jeunes interrogés dans le cadre de cette initiative ont fait état de rêves souvent personnels, relativement concrets, réalistes et réalisables. et parfois farfelus - marcher dans un nuage, par exemple. Aucune sélection n'a été effectuée. Certains rêves sont également utopiques, collectifs ou humanistes. Cette action montre que la représentation des jeunes dans les médias est en général caricaturale, l'accent étant porté sur les problèmes addictions ou la délinquance. D'autre part, le marketing et la publicité effectuent de nombreuses études afin de cerner leurs modes de pensée, leurs souhaits et leurs rêves.

Le site internet www.mediapte.fr accueille tous les commentaires et tous les rêves passés et avenir de tous les visiteurs internautes.

KRIER ROBIN,

ASSOCIATION « CATALOGUE OUVERT DU CINEMA »

Créer des outils simples et efficaces pour faciliter la diffusion du cinéma hors circuit et indépendant autour d'un laboratoire de recherche et développement sur le cinéma. Diffuser de films en salles professionnelles et en festivals et favoriser la création de ciné-clubs amateurs :

Cinéma Open Data Base (CODB), catalogue de films de films, sous licence libre ou non, dans un format papier achevé au mois de janvier 2014, et. en ligne, en y intégrant des films oubliés, constituant une .base de données, avec des.listes thématiques de films, des bandes-annonces, des documents de tournage, des photos et des œuvres à télécharger.-

Autres outils mis en œuvre : *Cinéma Open Rémunération Circuit (CORC)*, circuit libre de rémunération pour les films hors circuit (économie sociale et solidaire), *Open Cinéma Package Mini (OCPM)*, norme de diffusion plus légère alternative au format DCP, *Open Projection Program (OPP)*, logiciel professionnel de projection sous licence libre, projections amateurs dans les meilleures conditions possibles (accessibles aux sourds et malentendants.) complètent le dispositif.

THERESE GUILLOTEAU, « RURAP »,

ORGANISATION D'UN FESTIVAL HIP-HOP A LA CAMPAGNE

Le 16 novembre 2013 à Avoilles-en-Châtellerauld, a eu lieu une rencontre autour des cultures urbaines, - hip-hop et graph. – afin qu'elles deviennent des pratiques culturelles rurales. Les habitants du village ont été invités à un festival plus moderne, à participer à un événement à destination des jeunes, une manifestation de culture urbaine au cœur d'un village rural. Il s'agit d'une rencontre des 2 mondes. Les jeunes sont en mesure de démontrer qu'ils peuvent organiser Un événement, même à 12 ans. Thérèse GUILLOTEAU regrette qu'ils ne soient pas toujours pris au sérieux.

SYLVIE DISSA, « UN ŒIL AUX PORTES »,

ARTS PLASTIQUES, MARIONNETTES, MUSIQUE

Sylvie DISSA présente son univers artistique : ses créations hors du temps s'inscrivent dans l'art contemporain et dans l'artisanat : masques et installations d'espaces de fleurs avec des matériaux de récupération (aspect politique de son travail), ateliers dans le scolaire et péri scolaire...Elle anime la compagnie « *Les visseurs de Clous* » : des marionnettes et quelques objets, traitant de sujets graves, avec un humour grinçant, dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale. Elle écrit et interprète les textes

du groupe KIADISSA, composé de jeunes créateurs animés par la poésie de la vie. Elle a édité un CD, grâce à un « Défi Jeune », qui est une aide à des défis personnels ou professionnalisant liés à un projet de vie des jeunes.

Puis tout le monde fut convié à participer, attablé dans un café improvisé, à une

« CONFÉRENCE POPULAIRE » :

« POUVONS-NOUS ENCORE AGIR SUR NOTRE AVENIR ? »

Stéphane TRIQUENEAU et l' « Arc-en-ciel Théâtre », interviennent auprès de groupes volontaires et les invitent à théâtraliser les situations de la vie quotidienne qui les préoccupent. La méthode du théâtre forum utilisée est un espace de parole libre et de réflexion collective, de démocratie participative.

Conférence sera sans expert : les participants sont eux-mêmes les conférenciers. : « *Avons-nous encore le pouvoir d'agir sur notre avenir ?* » « *L'avons-nous déjà eu ?* » « *L'avons-nous tous ?* » Trois minutes de silence afin de réfléchir à la question posée. Chaque table devra ensuite formuler une autre question : « *conversations de bistrot* » pas nécessairement moins intelligentes que d'autres.

QUESTIONS SUR LA QUESTION.

FORMULEES PAR LES GROUPES ATABLES ET REPONSES RESUMEES

« QU'EST CE QUI POURRAIT VOUS EMPECHER D'AGIR ? »

. L'individualisme, se sentir « *seul et petit* », la peur d'avoir un impact, le manque de moyens financiers et matériels, d'idées, de réseaux et d'information **sur les** réseaux utiles, la peur de l'échec, des conséquences, les peurs personnelles ou externes, le pessimisme

« QU'EST CE QUI PEUT NOUS EMPECHER D'AGIR ? PEUT-ON AGIR ? OSE-T-ON LE FAIRE ? »

Il est possible d'agir sur son propre avenir grâce à l'envie, à la passion, à la motivation, à l'énergie, à la prise de risque, au relais des collectivités, de l'État, des associations, des parents qui encouragent leurs enfants à prendre des décisions, de l'école et de la société, et grâce à l'énergie vitale qui nous pousse à agir.

« EST-CE QU'ON EST PRETS A PRENDRE LE POUVOIR ? »

La notion de pouvoir est très large, et chaque aspect abordé ouvre à trop de réflexions. Cependant, faudrait-il vraiment attendre d'être prêt pour prendre le pouvoir, quel qu'il soit ?

« EST CE QUE L'INDIVIDU EXISTE VRAIMENT ? »

Peut-être.

Oui, par son histoire, ses expériences ou ses choix, par son action sur son quotidien ou ses proches, par ses capacités d'autonomie ou son libre arbitre.

Non, à cause des freins établis par la morale et la société, le manque de confiance en soi, et la perspective d'un chemin tout tracé.

« EXISTE-T-IL UN LIEN ENTRE LE DEVENIR DE CHACUN ET L'AVENIR DE LA SOCIETE ? »

. Les lois de la société influencent les citoyens, mais, un lien s'établit également lorsque le citoyen s'inscrit dans l'action, si possible avec des valeurs positives. Il peut se laisser influencer ou s'inscrira plutôt dans une optique volontariste.

« QUI A LE POUVOIR D'AGIR POUR QUEL AVENIR ET DANS QUEL ESPACE D'ECHANGE ? »

Dans tous les contextes politiques, même dans le cadre d'une dictature ; certains courants politiques ou modes d'organisation favorisent plus ou moins le pouvoir d'agir.

« COMMENT ET POURQUOI SE POSER CETTE QUESTION ? » « POUVONS-NOUS ENCORE AGIR SUR NOTRE AVENIR ? »

Parce que l'écart entre les désirs de l'individu et ce qu'il a l'impression de pouvoir faire lui paraît souvent trop grand, qu'il faut concilier les dimensions individuelles et collectives et construire une société différente, sans toutefois savoir comment y parvenir.

CAS DE BLOCAGE

CHAQUE GROUPE PRESENTE UNE SITUATION DE LA VIE QUOTIDIENNE MARQUEE PAR L'INCAPACITE D'AGIR. (RESUME)

GROUPE 1

Refus non motivé de créer un foyer à destination de jeunes, opposé par un adjoint au maire à une junior association. Aucune réponse n'a été donnée à la demande formulée par les jeunes. Aucune justification ne légitime ce refus.

GROUPE 2

Un jeune n'a pu suivre sa vocation : on a décidé à sa place qu'il devait commencer des études « *et après on verra* ».

GROUPE 3

Un jeune adulte est déjà déclaré « *trop vieux*. » pour un poste de cuisinier, sans doute pour des considérations financières et aussi à cause de la rigidité de l'éducation nationale.

GROUPE 4

Une jeune fille rencontre régulièrement des « galères » parce que, par erreur, on lui a attribué deux numéros INE la concernant.

GROUPE 5

Les jeunes peuvent-ils concrètement tenter d'agir et de travailler avec des personnes qui défendent des idées politiques opposées aux leurs ?

GROUPE 6

Une association a besoin de l'intervention d'un salarié, mais son recrutement est impossible. Par ailleurs, un séjour de vacance pour les jeunes n'est pas pris en charge, parce qu'il n'est pas assez long.

ATELIER CITOYEN :

DES PARTICIPANTS IMPROVISENT UN SKETCH METTANT EN SCENE L'UNE DES SITUATIONS « BLOQUEES », ET AVEC L'INTERVENTION DU « PUBLIC », TENTENT DE LA DEBLOQUER.

Situation bloquée choisie parmi les six exposées :

« Refus opposé par une adjointe au maire chargée de la jeunesse, face à la demande de prêt d'un local autogéré, formulée par une association de jeunes mineurs ». Des jeunes qui œuvrent dans un milieu associatif, se heurtent à une autorité politique.

Après une rapide mise en scène, l'action démarre.

L'adjointe du maire à la jeunesse et l'intervenant technique de la commune ne veulent rien entendre à la demande des jeunes de gérer un local proche de leur collègue

Elles font preuve de méfiance et ne voient pas l'intérêt de prendre le risque d'accepter.

La salle intervient sur scène : certains tentent une négociation plus poussée, d'autres évoquent l'électorat, les parents etc. D'autres sont prêts à accepter un compromis : l'adjointe au maire propose de mettre un salle à disposition en fixant un créneau horaire.

L'un des participants fait part de ses interrogations quant à l'existence d'une réelle politique jeunesse dans la commune concernée, qui réserve son aide aux projets qui fonctionnent déjà.

Le débat s'achève sur le constat par les jeunes d'une fin de non recevoir et sur la promesse d'autres actions

ENGAGEMENT.

Suite au jeu de rôle et à l'impasse où il laisse la situation, que pourrait-on s'engager à faire ? Une brassée d'idées d'actions, conventionnelles ou plus inédites, pragmatiques ou irréalistes, mais toutes poussées par une dynamique « hors d'âge », qui anime, depuis toujours, les citoyens.

« Face à ce type de situation, en temps que citoyen, que pouvez-vous vous engager à effectuer concrètement au quotidien afin d'améliorer ce type de situation ? »

Provoquer des débats/rencontres avec les jeunes, des événements pour conserver leur motivation et leur énergie, et maintenir la mobilisation

Accompagner les jeunes dans leur argumentaire en respectant les conditions proposées.

Occuper éventuellement un espace libre, favoriser l'autogestion du lieu;

Campagne de mobilisation contre la position du maire, articles de presse locale, tracts.

« Si vous étiez le maire de votre ville et que vous deviez prendre une décision »

Partir du principe que les jeunes sont en mesure de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes posés : favoriser l'autonomie des jeunes.

Recruter un animateur jeune et/ou un chargé de mission, qui les comprennent mieux et qui pensent « avec » eux. Créer un conseil municipal des jeunes et nommer un représentant de la jeunesse au sein du conseil municipal. Aider les projets où les jeunes remplissent une fonction centrale dans la cité (et non marginale) et améliorent le vivre ensemble. Faire élire des jeunes au conseil municipal. Répertorier les associations, centraliser les informations pour les jeunes et valoriser leurs projets. Demander une école intégrée et non juxtaposée, une école participative, qui doit également assumer une mission d'éducation en accueillant des activités périscolaires.

Ne pas dire « non » tout de suite aux projets des jeunes, trouver une méthode de confrontation entre les désirs de chacun (inversion des rôles parents-jeunes, table ronde ?),

Consacrer un budget conséquent à la jeunesse, des espaces d'échange, d'initiative et de rencontres intergénérationnelles où les jeunes découvrent des activités menées par des adultes (et vice versa), apprennent à vivre ensemble, relèvent des défis où ils prouvent leur valeur, pour parvenir à un consensus (le conflit ne favorise pas la concertation). Procéder par étapes, apporter des explications en cas de refus d'un projet et toujours étudier sa faisabilité ultérieure, (créer une maison des jeunes et d'éducation populaire pour les associations locales; en lien avec les jeunes ?)

C O N C L U S I O N S

Gwendal ROPARS, vice-président du CNAJEP, remercie l'assistance de la richesse de ses travaux et annonce qu'une AGORAJEP nationale sera organisée le 25 janvier 2014

Nathalie LANVY, vice-présidente de la commission « *vivre ensemble* » du Conseil Régional Poitou-Charentes, fait de même, et ajoute que les élus qui ne répondent pas aux demandes des jeunes, manquent de courage. Elle évoque les « *emplois tremplin* », les bourses pour travailler à l'étranger, la difficulté pour les jeunes de s'impliquer dans la vie civique, publique et politique. Elle les invite à s'engager au lieu de pointer les manques. Cependant, elle pense que l'élaboration des programmes politiques ne peut ignorer la parole des jeunes et même s'inspirer des idées de terrain.

François CHAINE, président du CRAJEP Poitou-Charentes conclut en soulignant que les problématiques liées à notre combat « *pour une politique ambitieuse et transversale d'éducation populaire* » ont été abordées au cours de la journée. C'était bien l'un de ses enjeux.